

Municipalité de Mont-Blanc

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : --

Il y aura séance ordinaire du conseil de la municipalité de Mont-Blanc le 11 novembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente au 100, place de la Mairie à Mont-Blanc.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2025-20071

NATURE ET EFFETS : Demande de dérogation mineure visant à permettre l'aménagement d'une allée d'accès possédant une pente de 13% alors que l'article 127 du règlement de zonage numéro 194-2011 mentionne qu'un accès ne doit pas avoir une pente supérieure à 10%.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : Propriété située au chemin du Lac-Nelly, lot 6659253.

Toute personne ou tout organisme intéressé qui désire se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure pourra le faire en personne lors de la séance du conseil.

DONNÉ à Mont-Blanc ce 22e jour d'octobre deux mille vingt-cinq.



Caroline Fouquette
Directrice générale adjointe et greffière-
trésorière adjointe par intérim